



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Circulaire 7798

du 22/10/2020

Olympiades européennes de Statistiques

La « Fédération Wallonie-Bruxelles » est l'appellation désignant usuellement la « Communauté française » visée à l'article 2 de la Constitution.

Type de circulaire	circulaire informative
Validité	à partir du 20/10/2020
Documents à renvoyer	oui, voir contenu de la circulaire

Information succincte	Olympiades européennes de statistiques destinées aux élèves des 2e et 3e degrés de l'enseignement secondaire
-----------------------	--

Mots-clés	statistiques, concours, Eurostat,
-----------	-----------------------------------

Etablissements et pouvoirs organisateurs concernés

Réseaux d'enseignement	Unités d'enseignement
Wallonie-Bruxelles Enseignement	Secondaire ordinaire Secondaire en alternance (CEFA)
Ens. officiel subventionné	Secondaire spécialisé
Ens. libre subventionné Libre confessionnel Libre non confessionnel	Secondaire artistique à horaire réduit

Groupes de destinataires également informés

A tous les membres des groupes suivants : <ul style="list-style-type: none">Les services de l'inspection (pour leurs unités respectives)Les pouvoirs organisateurs (pour leurs unités et réseaux respectifs)Les organes de représentation et de coordination de PO (pour leurs unités et réseaux respectifs)Les cabinets ministériels en charge de l'enseignement (pour leurs unités respectives)
Aux membres des groupes suivants, pour autant qu'ils soient inscrits au système de distribution : <ul style="list-style-type: none">Les Préfets et Directeurs coordonnateurs de zoneLes organisations représentatives des associations de parents

Signataire(s)

Adm. générale de l'Enseignement, Direction générale de l'Enseignement obligatoire, Fabrice AERTS-BANCKEN – Directeur général
--

Personne(s) de contact concernant la mise en application de la circulaire

Nom, prénom	SG + DG + Service	Téléphone et email
Marc MATHIEU	DGEO - Direction d'Appui - Service des Affaires générales et intergouvernementales	02/690.85.62 marc.mathieu@cfwb.be

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de porter à votre connaissance l'organisation des Olympiades européennes de Statistique à l'initiative de d'Eurostat et de l'office européen de statistique. Elles seront organisées au cours de l'année scolaire 2020-2021 dans plus de 15 pays européens. La Belgique y participera à nouveau. Statistiek Vlaanderen, l'Iweps (Wallonie) et Statbel (office belge de statistique) unissent leurs forces et organisent ensemble les Olympiades en Belgique.

Qui peut participer?

Les Olympiades européennes de Statistique s'adressent à tous les élèves du deuxième et troisième degrés de l'enseignement secondaire. Vous participez en équipe de 1 à 3 élèves supervisée par un enseignant. Vous participerez dans la langue de la région où se trouve votre école. Quand elles s'inscrivent, les écoles de la Région de Bruxelles-Capitale peuvent choisir de participer en français ou en néerlandais. Peu importe la matière que vous enseignez, qu'il s'agisse des mathématiques, de la géographie ou de l'économie, ou d'une matière beaucoup plus vaste, tout est possible !

Lors de l'année scolaire 2019-2020, plus de 17.500 étudiants de 17 pays européens y ont participé. Les Olympiades européennes de Statistique en Belgique sont une coopération entre Statbel, Statistiek Vlaanderen, IWEPS, INE Espagne et Eurostat soutenu par le département flamand pour l'économie, la science et l'innovation, le département de l'enseignement en Communauté flamande, le département de pédagogie du ministère de la Communauté germanophone et la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Je vous souhaite bonne réception de la présente et vous invite à consulter toutes les informations utiles et à vous inscrire pour au plus tard le 6 novembre 2020.

Fabrice Aerts-Bancken

Directeur général

Comment vous inscrire ?

Les Olympiades européennes de statistique sont une compétition destinée aux élèves des deuxième et troisième degrés de l'enseignement secondaire en Belgique. Les élèves peuvent être inscrits individuellement ou par équipes de deux ou trois.

L'inscription d'une ou plusieurs équipes se fait par l'enseignant superviseur. Ensuite, toutes les communications se font à l'adresse e-mail indiquée lors de l'inscription.

Vous vous inscrivez dans la langue de la commune où votre école est située. Si votre école est située à Bruxelles, vous pouvez choisir entre le français ou le néerlandais.

Les inscriptions sont possibles jusqu'au 6 novembre 2020 (inclus).

Lien vers le site de stabel :

<https://statbel.fgov.be/fr/Olympiade>

Lien vers le site pour vous inscrire :

<https://statbel.fgov.be/fr/nouvelles/ouverture-des-inscriptions-aux-olympiades-europeennes-de-statistique>